

**Extrait N° 10 / du procès-verbal des  
délibérations du Conseil Municipal**

-----

**Séance ordinaire du 8 juin 2012**

**L'an deux mil douze, le 8 juin** à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

**NOTA :**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du Conseil a été faite le **31 mai 2012** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **24**.

Le Maire,

**Présents :** M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles - Mme MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex - Mme HEBERT Monique - M. RIVIERE Lucien - Mme MARCHAND Gladys - Mme LAMOLY Viviane - M. SERMANDE Jean-Pierre - Mme RIVIERE Suzette - Mme JULLIEN Marie-Josée - Mlle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle - M. RIVIERE Raphaël - M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme CADERBY Colette - M. FERRERE Eric - M. REMI Michel - M. GRONDIN Jacki

**Procurations :** M. FRINGUE Mikaël a donné mandat à Mme MARCHAND Gladys - Mme BARET Liliane a donné mandat à Mme BAILLIF Line Rose - M. BADER Ricardot a donné mandat à M. ESCHYLE Gilles - M. CLOTAGATIDE Vincent a donné mandat à M. SERMANDE Jean-Pierre - Mme BETON Fernande a donné mandat à Mme CADERBY Colette

**Secrétaire :** Le Maire propose la candidature de M. RIVIERE Raphaël comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. RIVIERE Raphaël est désigné pour en assurer les fonctions.

& &  
&

**AFFAIRE N° 10/ Assainissement des eaux usées  
- Présentation du rapport annuel 2011**

Conformément au décret n° 95-635 du 6 mai 1995, il est porté à la connaissance du Conseil Municipal les indicateurs techniques et financiers relatifs au service de l'assainissement des eaux usées pour l'année 2011.

Le service d'assainissement des eaux usées n'étant pas délégué, le rapport présenté ne contient que des informations sommaires.

## **RAPPORT ANNUEL 2011**

- Service : Contrat d'assistance technique pour l'entretien du réseau et des postes de relèvement

- Prestataire : CISE

La facturation de la surtaxe fixée à 0,22 centimes le m<sup>3</sup> au 1<sup>er</sup> janvier 2011 est assurée gratuitement par la CISE conformément au contrat d'affermage de l'eau potable.

### **I – Indicateurs techniques**

Les caractéristiques du réseau existant sont :

. Linéaire du réseau au 31/12/2011 : 16 960 ml

. Zones actuellement desservies :

Secteur du lycée, zone de l'ex-ferme, RD 11, Chemin de la Cheminée, Rue du Stade, Allée du Cimetière, Chemin Pavé, Lotissement Les Bananes, les Favriers et les Terrasses du Ruisseau, le complexe sportif, Lotissement Bassin Bleu, le Ruisseau Bois de Nèfles (zone de la ZAC-RHI), le Chemin Kerbel et le Sentier des Orangers, le Ruisseau amont (Chemin Edouard Rivière, Chemin Camille Roche, Ruelle des Mandarines, Lotissement Caffarel, Impasse des Avocats, Sentier Babillon et Impasse des Fleurs, Chemin Sincère Mazeau, Chemin Lacroix).

. 02 postes de refoulement

. Rejet à la station de Saint-Leu (Cimetière).

La construction de la nouvelle STEP est finalisée depuis mi 2011 suite à une rupture de l'émissaire des eaux traitées, la mise en service n'est pas effective à ce jour.

. Nombre de raccordés au 31/12/2011 : 989

. Volume rejeté au 31/12/2011 : 146 556 m<sup>3</sup>

### **Evolution**

1) Nombre de clients

| <b>Année</b> | <b>Nombre</b> |
|--------------|---------------|
| 2006         | 652           |
| 2007         | 745           |
| 2008         | 837           |
| 2009         | 909           |
| 2010         | 970           |
| 2011         | 989           |

2) Volume rejeté

| <b>Année</b> | <b>M<sup>3</sup></b> |
|--------------|----------------------|
| 2006         | 133 191              |
| 2007         | 185 926              |
| 2008         | 125 071              |
| 2009         | 127 556              |
| 2010         | 123 960              |
| 2011         | 146 556              |

**II – Les indicateurs financiers**

a) La tarification :

- Modalités : facturation trimestrielle, soit 4 factures par an
- Révision : surtaxe communale suivant délibération du Conseil Municipal

La tarification ne comprend que la part communale. Les recettes émises au titre de l'année 2011 s'élèvent à la somme de 32 484,75 €.

La facturation selon une consommation de référence de 60 m<sup>3</sup>/trimestre se présente comme suit :

Surtaxe :

|                            |         |
|----------------------------|---------|
| 60 m <sup>3</sup> x 0,22 = | 13,20 € |
| TVA 2.10 % =               | 0,28 €  |
|                            | -----   |
| Total TTC =                | 13,48 € |

b) Les autres indicateurs financiers :

- Tableau d'évolution de la dette (voir état joint)

**III – Travaux**

- Réalisés : 26 303,42 €
- Restes à réaliser : 88 943,00 €

En 2011, les dépenses ont porté essentiellement sur la finalisation :

- du schéma directeur ;
- des études pour la réalisation du collecteur de la rue de l'Eglise au Pont Bananes.

En 2012, il s'agira de réaliser les travaux susvisés.

Après avoir obtenu quelques renseignements techniques complémentaires, le Conseil Municipal prend acte du **rapport annuel** relatif au service de **l'assainissement collectif pour l'année 2011**.

**Et les membres ont signé.**

**Pour expédition conforme,**

**Le Maire,**